

Le Mois de Saint Vincent de Paul

Lectures de piété sur ses vertus et ses œuvres pour chaque jour du mois de juillet

Douzième jour

Mortification extérieure et chasteté de Saint Vincent

Pour ce qui est de la mortification extérieure de Vincent, on peut dire avec vérité qu'elle allait d'un pas égal avec l'intérieure, c'est-à-dire qu'il la pratiquait parfaitement et presque sans aucune relâche ; car il a toujours traité son corps avec une très-grande rigueur jusqu'au temps de son extrême vieillesse, et même dans ses plus grandes infirmités; et outre ses pénitences et mortifications ordinaires, dont nous parlerons ci-après, il embrassait et recherchait toutes les occasions qu'il pouvait rencontrer de faire souffrir son corps, et particulièrement en sa manière de vivre pendant tout le voyage qu'il fit en l'année 1649 âgé de plus de soixante-dix ans, où les abstinences, les veilles, la violence du froid, et toutes les autres incommodités auxquelles il s'exposa, lui causèrent cette grande et fâcheuse maladie qui lui survint à Richelieu. Sur ce sujet, il disait que l'on pouvait pratiquer la mortification en toutes sortes de rencontres, tenant son corps dans quelque posture qui lui soit pénible, sans pourtant blesser la modestie, privant ses sens extérieurs des choses qui leur pourraient donner quelque satisfaction; souffrant volontiers les intempéries de l'air. C'est ce qu'il savait fort bien pratiquer lui-même, étant bien aise d'en trouver les occasions, et on a souvent pris garde, que pendant les plus grandes rigueurs de l'hiver, il exposait ses mains au froid, qui en paraissaient quelquefois toutes noirâtres, et les autres membres de son corps participaient à cette même incommodité, ne voulant point prendre d'autres chaussures, ni d'autres vêtements pour l'hiver que pour l'été.

Il arrivait souvent que par indisposition ou par quelque autre empêchement, il se trouvait toute la journée attaqué et presque accablé de sommeil, mais au lieu de réparer ce défaut par quelque peu de repos, il en prenait souvent occasion de se mortifier, se tenant debout, ou se mettant en quelque posture contraire, et se faisant d'autres violences, pour s'empêcher de dormir. On a remarqué qu'il n'a jamais rien rabattu de ses veilles dans son grand âge, se levant toujours à l'heure de la communauté, quoiqu'il fût le dernier couché, et avec cela, on le voyait des premiers à l'église, en quelque temps que ce fût, où il se tenait à genoux sur la terre pendant l'oraison, sans jamais avoir voulu permettre qu'on lui mit une natte sous les genoux. — Pour ce qui est de la mortification de ses sens, il la pratiquait presque continuellement et en toutes sortes d'occasions. Lorsqu'il allait par la ville, ou qu'il faisait voyage, au lieu d'égayer sa vue sur les champs ou sur la diversité des objets qu'il rencontrait, il tenait ordinairement ses yeux arrêtés sur un crucifix qu'il portait, ou il les tenait fermés pour ne voir que Dieu.

Jamais on ne lui a vu cueillir une fleur, ni en porter aucune pour se récréer par son odeur, mais, au contraire, quand il se rencontrait en quelque lieu, où il y avait des odeurs mauvaises, comme dans les hôpitaux, ou chez les pauvres malades, le désir qu'il avait de se mortifier lui faisait trouver agréable cette incommodité.

Pour le goût, il l'avait tellement mortifié, qu'il ne témoignait jamais à quelle sorte de viande il avait plus d'appétit. Il semblait même aller à regret prendre sa réfection, ne le faisant que pour satisfaire à la nécessité, et y gardant toute la bienséance possible, mangeant les choses qui lui étaient présentées en la vue de Dieu, et avec beaucoup de modestie: à quoi il avait tellement habitué les siens par son exemple, que plusieurs externes de toutes sortes de conditions qui ont mangé en son réfectoire en ont été grandement édifiés, comme ils l'ont déclaré eux-mêmes, admirant que, dans une action qui de soi semble porter à la dissolution, on y gardât une telle recollection et une si grande modestie et retenue. — Il ne sortait jamais de table, sans s'être mortifié en quelque chose, soit au boire, soit au manger, ainsi qu'il recommandait aux autres de faire.

Pour ce qui est des autres mortifications et austérités extérieures dont il usait, il les a toujours cachées autant qu'il a pu. Mais l'on s'est néanmoins bien aperçu qu'il exerçait de très-grandes rigueurs sur son corps.

Vincent portant ainsi en soi la mortification de Jésus-Christ, la vie du même Jésus-Christ selon la parole du Saint Apôtre, s'est aussi manifestée en lui par une pureté angélique et une chasteté à l'épreuve de tout ce qui lui pouvait être contraire, comme il a bien fait paraître en sa manière de converser lorsqu'il y était obligé, avec des personnes de l'autre sexe, et de tout âge, s'y étant toujours comporté de telle sorte, qu'il n'a jamais donné la moindre occasion à la calomnie, mais plutôt un sujet d'édification à un chacun. Or, comme il connaissait bien de quelle importance est cette vertu à ceux qui sont obligés de s'employer au bien spirituel des autres, et de traiter souvent avec le prochain, tels que sont les missionnaires, aussi leur donnait-il divers avis salutaires sur ce sujet : il leur disait, entre autres choses, que ce n'est pas assez aux missionnaires d'exceller en cette vertu, mais qu'ils doivent encore faire tout leur possible, et se comporter de telle sorte, que personne n'ait sujet de concevoir à leur égard aucun soupçon du vice contraire, parce que ce seul soupçon quoique mal fondé, nuisant à leur réputation, serait plus préjudiciable à leur saint emploi que tous les autres crimes qu'on pourrait leur imputer faussement. Selon cela, ajoutait-il, ne nous contentons pas d'user des moyens ordinaires pour prévenir ce mal, mais employons-y les extraordinaires si besoin est.

La pudeur de son cœur rejaillissait sur tout son visage, et réglait sa langue; ses paroles procédant d'une source très pure, faisaient évidemment voir que la chasteté lui était extrêmement précieuse. C'est pourquoi, selon la règle qu'il a donnée à ses enfants, il apportait toutes les précautions imaginables pour la conserver. Nous avons déjà vu combien il matait son corps par l'excès du travail et par sa pénitence continuelle, quelles étaient ses humiliations, et combien grande sa tempérance au boire et au manger.

Il tenait tous ses sens dans une grande retenue, particulièrement la vue, ne regardant ni légèrement, ni curieusement, ni hors de propos, ni d'un regard fixe les personnes de l'autre sexe ; il ne leur parlait point seul à seul, mais à la vue d'autres personnes, ou la porte ouverte.

Un Frère, souffrant des tentations contre la chasteté, à cause de la vue des objets qui se présentaient à lui, allant et venant pour les affaires de la maison, eut en pensée pour s'en défaire de sortir de la Congrégation de la Mission, et de se faire religieux solitaire; et en ayant écrit à Vincent, voici la réponse qu'il lui fit : « D'un côté j'ai reçu consolation de votre lettre, voyant votre candeur à découvrir ce qui se passe en vous ; mais d'un autre, elle m'a donné la même peine que Saint Bernard reçut autrefois d'un de ses religieux, qui, sous un prétexte d'une grande régularité, voulant quitter sa vocation pour passer à un autre ordre, quoique ce saint abbé lui dit que c'était une tentation, et que l'esprit malin ne demandait pas mieux que ce changement, sachant bien que s'il le pouvait ôter du premier état, il lui serait facile de le tirer du second, et après, de le précipiter de la vie, comme il arriva. Ce que je puis vous dire, mon cher frère, est que si vous n'êtes pas continent en la Mission, vous ne le serez en aucun lieu du monde, et de cela je vous en assure. Prenez garde qu'il n'y ait quelque légèreté dans le désir que vous avez de changer ; en ce cas, le remède après la prière, qui est nécessaire en tous nos besoins, serait de considérer qu'il n'y a aucune condition sur la terre en laquelle il n'arrive des dégoûts, et parfois des désirs de passer en d'autres; et après cette considération, estimez que Dieu vous ayant appelé en la Compagnie où vous êtes, il y a vraisemblablement attaché la grâce du salut, laquelle il vous refuserait ailleurs, où il ne vous appelle pas. Le second remède contre les tentations de la chair, est de fuir la communication et la vue des personnes qui les excitent, et de les communiquer aussitôt à votre directeur, lequel vous donnera d'autres remèdes. Celui que je vous conseille encore, est de vous confier fort en Notre Seigneur Jésus-Christ, et en l'assistance de l'immaculée conception de la Vierge sa Mère, à qui je vous recommanderai souvent ».

Fleurs Spirituelles

« La chasteté est la beauté inviolable des Saints, qui fleurit, comme la rose, au milieu du corps et de l'âme, et qui remplit toute la maison d'une très douce et très agréable odeur ». (Saint Ephrem).

« Il suffit d'un petit vent pour faire tomber les fleurs dont les arbres se parent au printemps ; et il ne faut quelquefois qu'une parole flatteuse pour perdre une âme chaste, plus tendre et plus délicate que les fleurs. (Père Nouet).

« La virginité est un profond silence des soins de la terre, le calme de tous les mouvements de la chair, l'affranchissement des vices, le règne de toutes les vertus ». (Saint Hildebert).

Pratique : Par amour pour Dieu, mortifiez aujourd'hui le sens de la vue, vous éviterez par-là beaucoup d'occasions de péché. Priez pour les personnes qui ont fait vœu de chasteté ou qui se préparent à le faire.